

Affichage gay dans le métro : la réponse de la RATP à nos protestations

Article rédigé par *Décryptage*, le 14 octobre 2005

De nombreux correspondants de *Décryptage* sont intervenus auprès de la RATP pour faire part de leur indignation à la suite de la campagne d'affichage du salon Rainbow Attitude, prétexte à une opération de promotion de l'homosexualité.

La régie confirme les raisons de sa décision : c'est sous la menace d'un procès de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) qu'elle a dû céder, mais les nombreux messages de protestation reçus l'ont conforté dans son appréciation de l'indignation du public, qui a par ailleurs validé l'avis du Bureau de vérification de la publicité (BVP).

Nous remercions tous ceux qui sont intervenus, espérant avec eux que cette manifestation du public pèsera son poids dans les pressions ultérieures que pourra subir la régie des transports parisiens. Mais on regrettera, comme en d'autres circonstances, que la conscience morale des dirigeants de l'entreprise ait dû plier sous la menace du "légal".

> La réponse de la RATP

"Comme vous le savez, la campagne publicitaire pour le salon "Rainbow attitude" montrant un baiser entre deux homosexuels, a dans un premier temps été refusée par Métrobus et la RATP. Cette décision suivait ainsi l'avis du Bureau de Vérification de la Publicité (BVP) qui estimait que ces affiches pouvaient choquer une partie de nos voyageurs.

En dépit d'une solution intermédiaire trouvée et acceptée par tous, et qui prévoyait un autre visuel moins choquant, les organisateurs du salon ont saisi la Haute Autorité contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE), estimant que le refus d'afficher leur campagne initiale était discriminatoire.

La RATP et Métrobus ont considéré que la seule demande de la Halde de trouver un nouvel accord avec les organisateurs nous obligeait à infléchir notre position.

Nous avons donc accepté la campagne d'affichage initialement prévue avec un slogan légèrement modifié.

Dans un communiqué de presse diffusé vendredi dernier, nous avons cependant clairement indiqué ne pas ignorer que cette décision d'afficher sur nos réseaux cette campagne susciterait un débat. Votre courriel démontre que nous avons raison.

La RATP, entreprise publique de transport, se retrouve, malgré elle, au cœur d'un débat de société, avec d'une part un article de loi contre la discrimination qui entraîne des sanctions pénales, et d'autre part le souci de ne pas choquer ses voyageurs.

Nous avons à ce jour reçu des centaines de courriels allant dans le sens du vôtre. Croyez bien que nous comprenons votre intervention que nous ne manquerons pas de verser au débat qui s'est ouvert.

Cordialement."

Signé : François Jeunehomme,

RATP – Relations de Service

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à *Décryptage*

>